



Sympho~lien

ANNÉE B
6 DÉCEMBRE 2020

Denier de l'Église 2020

En cette fin d'année, la paroisse renouvelle son appel à votre générosité pour le denier de l'Église. Vous avez été nombreux l'année dernière à répondre à notre appel pour le denier et la souscription pour la Maison Saint-Charles. Notre Maison Saint-Charles, centre d'accueil indispensable à la mission d'évangélisation de votre paroisse, est aujourd'hui ouverte grâce à vous tous, à votre générosité et nous vous en remercions à nouveau. Cette année, la souscription étant terminée, nous vous invitons à poursuivre votre générosité et votre soutien en vous concentrant sur le denier de l'Église.

Le denier de l'Église est une ressource vitale pour que l'Église fonctionne et remplisse sa mission fondamentale : ANNONCER L'ÉVANGILE. Il permet d'assurer le traitement des prêtres, des religieux, des laïcs au service de l'Église ainsi que les activités de catéchèse et d'aumônerie. C'est un devoir et une marque d'attachement à l'Église de chaque baptisé qui doit verser au denier chaque année sur la base de 1% à 2% de ses revenus ou d'une journée de travail. Pour ceux qui souhaitent plus d'informations, vous trouverez au fond de l'église les documents « Le denier en actions » et « Le denier, à quoi ça sert ? »

Le montant du denier reçu en octobre et novembre 2020 a été inférieur de 16% à celui reçu en octobre et novembre 2019, sans doute en raison du confinement. Je vous rappelle que les dons des 3 derniers mois représentent un peu plus de 50% des dons de l'année. Décembre sera donc décisif. Je sais que je peux compter sur votre générosité en cette fin d'année si particulière, générosité qui touche tous les fidèles de la paroisse qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Je remercie tout particulièrement ceux qui ont déjà participé au denier et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à renouveler votre geste.

Vous trouverez, pour ceux qui les auraient égarés, l'enveloppe du denier au fond de l'église, sur le site www.catholique78.fr en précisant bien votre paroisse VERSAILLES : St-Symphorien. Comme chaque année, vous pourrez déduire 66 % des montants de votre impôt sur le revenu.

Merci d'avance pour votre générosité au denier de l'Église !

Père Yves Genouville

Les horaires pour la semaine du 7 au 11 décembre :

Les églises sont ouvertes tous les jours de 8h à 20h et l'accueil du presbytère sera ouvert le matin de 9h30 à 12h.

Messes : du lundi au vendredi, à 9h, 12h et 19h15

Confessions : le mardi, mercredi, jeudi de 18h à 19h et le samedi de 9h30 à 10h30.

Adoration : le mardi matin de 9h30 à 10h15, puis le mardi, mercredi, jeudi de 18h à 19h.

Mardi 8 décembre, Fête de l'Immaculée Conception :

Messe à la bougie à 7h00

Messes à 9h - 12h - 19h15.

Merci de bien vous répartir sur les 4 messes et donc d'éviter la messe de 9h .

Samedi 12 décembre, 9h00 messe. 9h30, chapelet prié à l'intention des âmes défuntes de la paroisse du 17 octobre au 12 décembre.

Quelques nouvelles de la famille irakienne que nous accompagnons : voilà deux ans que la famille Shamoon a été accueillie sur notre paroisse. Ils sont maintenant installés dans un logement social à Moser. Durant le mois d'août leur foyer a accueilli leur deuxième enfant, une petite fille Ella qui grandit sans souci auprès de son frère David, entré en maternelle en septembre.

Karam vient de terminer un stage de formation d' « administrateur systèmes et réseaux ». Il est en recherche d'emploi dans cette filière.

Sarah a réussi l'an passé sa première année de licence de biologie. Elle poursuit ses études et aurait besoin d'un soutien en anglais, chimie et biologie.

Pour ces deux derniers points : recherche d'emploi et soutien scolaire, si vous avez des propositions, merci de contacter Jean-Paul Cabrières au 06 98 89 67 82.

Kermesse:

Afin de nous aider à préparer Noël, les stands "*Santons de Provence*", "*Gourmandises*" et "*Dégustation*" proposent une vente à distance de leurs produits de Noël :

Santons de Provence : contacter directement Catherine des Longchamps (catherine.deslongchamps@gmail.com ou 06.32.14.44.73)

Calissons d'Aix, Saumon fumé et Foie gras : cliquer sur le lien permettant d'accéder au bon de commande et aux renseignements pratiques : bit.ly/StSymph2020.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : kermesse.saintsymphorien@gmail.com ou par téléphone au 06 01 87 01 69 . Bonne préparation de Noël à tous !



La communauté de l'Arche organise son traditionnel marché de Noël tout au long du mois de décembre. Nouveauté cette année, vous pouvez commander en ligne tous leurs produits sur leur site :

<https://www.arche-aigrefoin.org/> et les retirer en boutique ou les recevoir chez vous.